



Enjeux régionaux : LES PAYSAGES

Tableau de Bord de l'Environnement Poitou-Charentes

En Poitou-Charentes, la diversité des paysages constitue un élément important de l'identité régionale.

Le maintien de leur qualité est cependant très souvent associé à la préservation d'espaces emblématiques alors que la dégradation de la qualité paysagère est devenue une réalité au sein de notre cadre de vie le plus quotidien. Accompagner l'évolution des paysages ne saurait donc se limiter à la préservation des plus remarquables. De même, cet accompagnement ne doit pas se borner à la préservation mais aussi s'étendre à la création de nouveaux paysages.

De fait, la maîtrise des transformations paysagères passe aujourd'hui par un nécessaire compromis entre la gestion du patrimoine naturel (assurer les grands équilibres écologiques nécessaires à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité), le maintien des dynamiques économiques (assurer l'attractivité touristique et la promotion de produits dont l'image est associée à celle du territoire) et la réalisation du contrat social dans les choix d'habitat et d'urbanisation (échange, mixité...); car le paysage est devenu une préoccupation autant écologique, économique que culturelle; il joue un rôle important en tant qu'élément de l'environnement, de la réussite économique et du bien-être.

« Le paysage ...participe de manière importante à l'intérêt général, ...constitue une ressource favorable à l'activité économique, ...représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel, ...est un élément essentiel du bien-être individuel et social, ...est un élément important de la qualité de vie », souligne la Convention européenne du paysage (2000).

❶ Renforcer la protection des paysages porteurs de l'identité régionale, mais aussi améliorer celle des paysages plus ordinaires auxquels sont tout autant attachés les habitants

- ↳ Restaurer quantitativement et qualitativement les paysages de bocages, de zones humides, et de vallées alluviales.
- ↳ Préserver les paysages littoraux de l'urbanisation.
- ↳ Accompagner l'évolution des autres paysages ruraux (plaines, vignobles...).
- ↳ Valoriser les paysages peri-urbains et lutter contre la banalisation et la standardisation.
- ↳ Mieux intégrer le rôle identitaire des villes et villages historiques dans la dimension paysagère.
- ↳ Assurer la vacuité de certains territoires.

❷ Travailler à la conciliation des fonctions écologiques, économiques, sociales et esthétiques des paysages

- ↳ Affirmer l'implication publique (Etat, Région, Départements) dans la gestion des paysages emblématiques (protégés ou pas).
- ↳ Travailler sur les méthodes de concertations locales pour la définition d'objectifs paysagers.
- ↳ Prendre en compte systématiquement les paysages en amont des grands projets d'équipement et d'aménagement (SCOT, PLU...); généralisation des plans de paysages ou des chartes paysagères.
- ↳ Préserver les trames paysagères et les corridors écologiques pour éviter le morcellement des milieux.
- ↳ Accompagner le monde agricole dans le développement et la gestion des exploitations.
- ↳ Maîtriser l'étalement urbain et ses effets induits (infrastructures de transports par exemple).
- ↳ Mener des actions de prévention et de résorption des points noirs paysagers: développement de l'enfouissement des réseaux aériens, résorption des dépôts sauvages, limitation des affichages publicitaires, insertion des bâtiments d'activités de production (silos, bâtiments d'élevage) ou des carrières...
- ↳ Gérer l'activité touristique, notamment sur le littoral.

❸ Améliorer l'acquisition des connaissances, leur interprétation et leur valorisation toutes échelles confondues

- ↳ Continuer l'inventaire et l'analyse des paysages (Atlas), de l'échelle régionale à l'échelle locale.
- ↳ Favoriser la concertation des acteurs afin de mettre en oeuvre des projets coordonnés.
- ↳ En parallèle, assurer un suivi des actions, ainsi que leur évaluation.

❹ Sensibiliser le grand public, les élus et les aménageurs, au paysage et à son rôle.

Ces enjeux ont été identifiés par les différents acteurs régionaux composant le comité de lecture de la thématique « Paysages » du Tableau de Bord de l'Environnement. Cette écriture consensuelle n'engage cependant pas spécifiquement chacun de ces acteurs.

Eléments de diagnostic

LA MODIFICATION DES PRATIQUES CULTURALES A L'ORIGINE DES TRANSFORMATIONS MARQUANTES DES PAYSAGES

L'impact des remembrements agricoles, le développement des cultures céréalières, la mécanisation de l'activité agricole et viticole sont autant de facteurs qui ont contribué à faire disparaître progressivement les haies et les arbres isolés du paysage (ainsi que le comblement des fossés). Les paysages ouverts sont certes traditionnels dans la région, mais certains bocages se sont ainsi transformés en plaines ouvertes ou semi-ouvertes (Bressuire, plateau mellois, nord Charente, plaine de Neuville).

Les données existantes témoignant de la disparition des haies sont les données Agreste d'après l'enquête TERUTI : entre 1982 et 1991, 28 % des surfaces en haies ont été arasées (de 33 259 ha, elles sont passées à 23 929 ha). Avant 1982, seule l'évolution des surfaces remembrées laisse supposer une forte diminution. Voir fiche « Enjeux Patrimoine naturel »

L'application de la loi du 9 mars 1941 sur le remembrement agricole a conduit en effet à une nouvelle répartition parcellaire. *L'évolution des surfaces aménagées de 1944 à 2003 montre une*

forte redistribution des propriétés entre 1960 et 1970 : 30 000 hectares par an en moyenne remembrés sur ces dix années (source : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales), favorisant le regroupement des terres et la constitution de grandes parcelles ; opération en grande partie liées aux orientations agricoles plus productivistes d'après guerre.

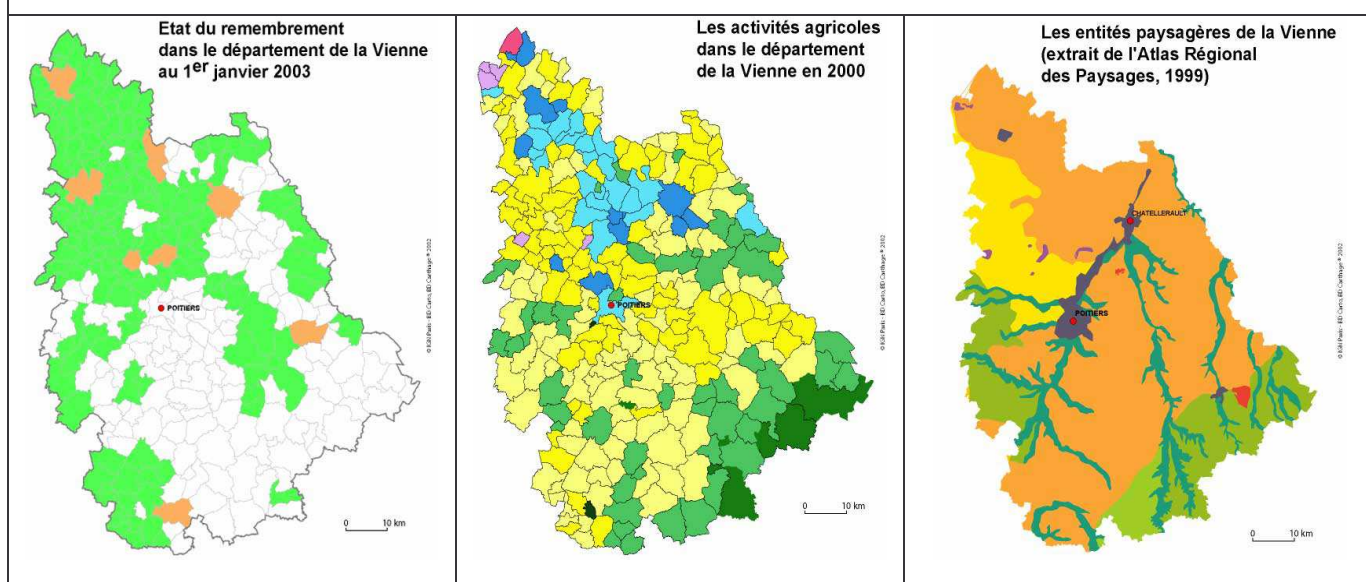
Les paysages de cultures intensives (blé et maïs) et de champs de colza ont remplacé les paysages agricoles traditionnels de bocages.

-Entre 1970 et 2000, les surfaces en blé tendre et maïs ont été multipliées par 2 environ. Les surfaces en oléagineux ont été multipliées par 13.

-Dans le même temps, l'ensemble des Surfaces Toujours en Herbe ont diminué de plus de moitié (source : DRAF/SRSA Poitou-Charentes).

La Politique Agricole Commune a conduit en effet au retournement fréquent des prairies pour augmenter la surface des terres labourables, mais le remplacement de l'herbe et de la luzerne par le maïs dans les rations animales a accentué le phénomène, transformant donc les paysages d'élevage.

La corrélation Remembrement/Cultures céréalières/Paysages (cas de la Vienne)



Carte remembrement : réalisation cellule SIG de la DDAF de la Vienne.

Carte activités agricoles : réalisation DRAF- IAAT, Atlas Agricole de Poitou-Charentes, 2000.

Carte paysage : réalisation Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, C. Aubel, C. Bigot, M. Collin et L. Defrance.

Les communes remembrées ■ (carte 1) se superposent dans la plupart des cas aux surfaces destinées aux cultures céréalières ■ (carte 2), formant ainsi des paysages de plaines de champs ouverts ■ ou des paysages de plaines vallonnées ■ (carte 3).

Les zones humides des vallées alluviales ont également souffert d'importantes dégradations imputables aux pratiques agricoles intensives (le drainage est particulièrement en cause).

L'exploitation de certaines terres a en effet été rendu possible grâce à l'installation de systèmes artificiels d'évacuation de l'eau.

Les superficies drainées (réseaux de drains enterrés) ont augmenté de façon constante : *elles ont été multipliées par 12 environ entre 1970 et 2000, passant de 9 402 ha à 109 914 ha* (source : Agreste – Recensements agricoles). Voir fiche « Enjeux Patrimoine naturel »

Les prairies humides sont des milieux qui ont fortement régressé (source : Ifen).

L'URBANISATION ET LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES S'ETEND AU-DELA DE LA LIMITE DES VILLES

Aujourd'hui, les paysages ruraux sont progressivement grignotés par les phénomènes d'urbanisation et de mitage.

Entre 1990 et 1999, la population de Poitou-Charentes vivant en aire urbaine a augmenté de 13,7 %. Cette hausse résulte pour les 2/3 de l'étalement géographique de ces aires urbaines (source : O. BOUBA OLGA, P. CHAUCHEFOIN).

La superficie de l'aire urbaine de Poitiers s'est accrue de plus de 600 km² entre 1990 et 1999, celle de La Rochelle, Angoulême, Niort, Châtellerauld de plus de 300 km² (source : LAAT).

Le développement des périphéries engendre alors la multiplication des aménagements péri-urbains : équipements de types industriel et commercial (avec panneaux publicitaires), voies de communication, lignes aériennes des réseaux, ...soit une augmentation des zones dites artificialisées aux dépens des paysages agricoles.

Voir encadré page suivante « L'occupation des sols »

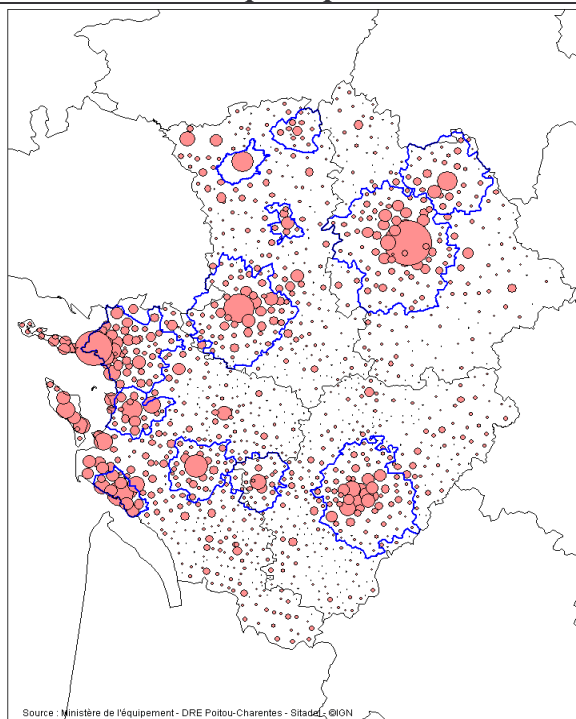
Le milieu rural n'échappe pas au phénomène. Les lotissements sont souvent distribués en marge du bourg. Les demandes de plus en plus soutenues de terrains à bâtir amplifient souvent le mitage de l'espace.

Il est difficile alors d'éviter la banalisation des paysages avec une non maîtrise ou une maîtrise très partielle du style de construction qui ne renforce pas forcément l'identité de la région.

Informations en bref :

- En 2004, la région dispose de 310 Km d'autoroutes, 1 119 Km de routes nationales et 19 485 Km de routes départementales, soit respectivement, 32,4/13,7/2,6 % d'augmentation de ces réseaux depuis 1995 (source : ORT).
- Le réseau électrique Haute et Très Haute Tension représente quant à lui 3 105 km (dont 490 km en 400 kV et 725 km en 225 kV) (source : RTE).
- On estime à environ 450 le nombre d'antennes de téléphonie mobile (source : DIREN).

Nombre de résidences principales autorisées -de 1999 à 2004-



Source : Ministère de l'équipement - DRE Poitou-Charentes - Sitadel, ©IGN

• *Le Poitou-Charentes a connu un boom de la construction neuve. Le nombre de logements autorisés est ainsi passé de 10 000 en 1996 à 17 500 en 2004.*

• *La construction neuve se déplace de plus en plus vers les espaces ruraux, principalement au sein des aires urbaines, mais aussi dans le rural dit « profond ».*

Dans la Vienne par exemple, c'est essentiellement dans l'ouest et le long des principaux axes de communication que les demandes d'autorisation pour des logements neufs ont le plus augmenté ces cinq dernières années : Avanton, Ayrion, Beruges, Cissé, Fontaine Le Comte, Neuville du Poitou, Quincay, Vouneuil sous Biard, Vouillé...

<http://sitadel.application.equipement.gouv.fr/SitadelWeb/Sitadel>

Légende :

• Limites aires urbaines

• Nombre de logements



Source : Direction Régionale de l'Équipement Poitou-Charentes - Cellule statistique.

Enfin, la difficulté d'appréhender l'impact paysager des champs d'éoliens est présente en Poitou-Charentes. Les projets éoliens dont le permis de construire est délivré sont ceux de St Germain de Marencennes et de St Crépin en Charente-Maritime (11 aérogénérateurs au total) (Source : <http://www.eolien-poitou-charentes.com/>). Sans aucun doute, les éoliennes marquent l'espace ; facteurs de dégradation pour les uns, elles peuvent participer à la création de nouveaux paysages pour les autres. Il est également vrai que leur rôle dans la production énergétique décentralisée et non polluantes peut influencer sur la perception qu'on en a.

LE TOURISME COTIER FACTEUR DE PRESSIONS

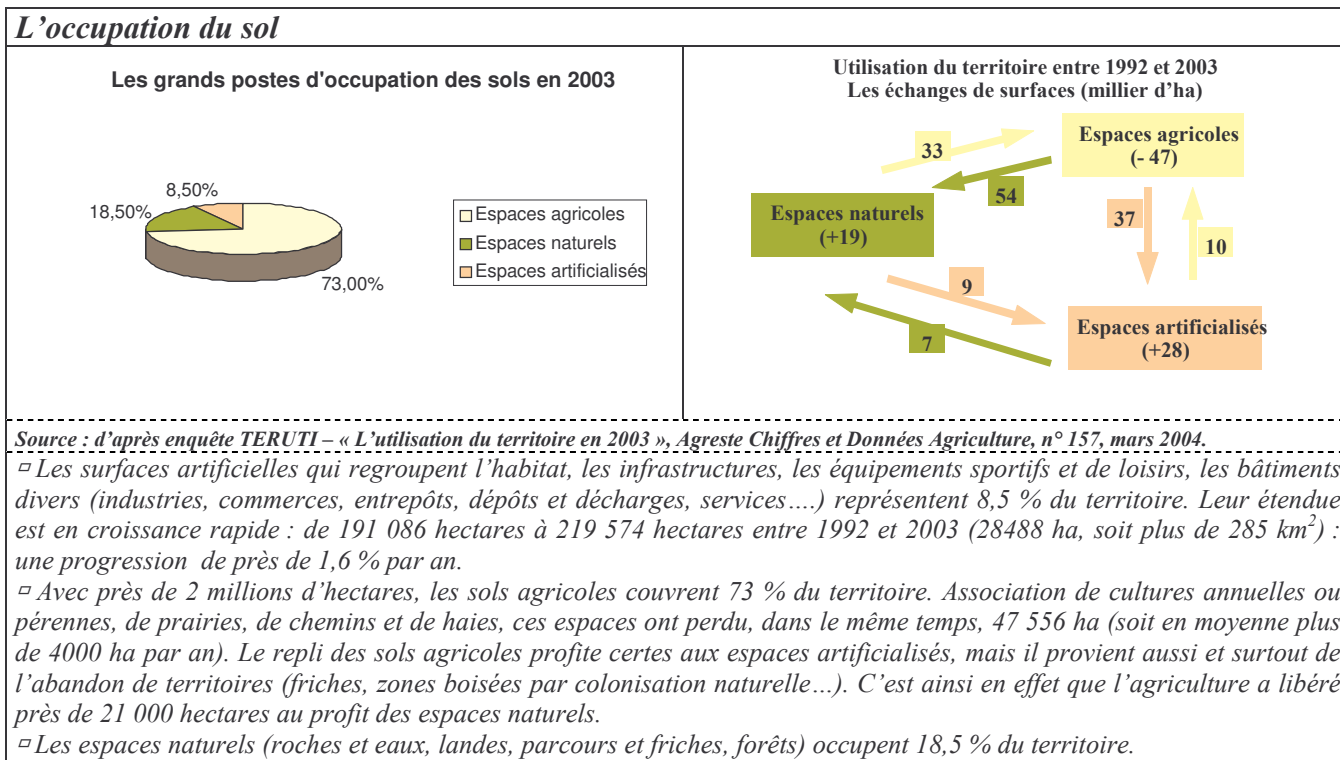
Le développement touristique peut également agir sur les paysages, en particulier le paysage littoral. L'importance des flux touristiques génère en effet une pression accrue (urbanisation, création d'équipements et d'infrastructures, dégradations liées aux sur-fréquentations).

Phénomène également préoccupant, celui du camping-caravaning sur parcelles privées. L'implantation de ces installations de plein air (souvent hétéroclites) conduit à une banalisation très forte et impose une dégradation visuelle des paysages (source : Observatoire du Littoral).

Informations en bref qui concernent le littoral charentais :

- Le taux de fonction touristique (rapport de la capacité d'accueil en lits touristiques et de la population permanente de la commune), qui caractérise l'importance du tourisme pour la population locale, oscille entre 200 et 1 000 % pour certaines communes littorales (source : Ifen).

- Dans les communes littorales, 732 hectares se sont transformés en surfaces artificialisées entre 1990 et 2000. Entre ces mêmes dates, les terres agricoles ont perdu 661 ha et les milieux naturels 116 ha (source : Observatoire du Littoral).
- Pour l'année 2003, il a été constaté une concordance entre pression foncière urbaine forte et situation fragile de l'agriculture, en particulier sur le littoral sud charentais (source : Observatoire du Littoral).
- Le parc des résidences secondaires sur les communes du littoral a augmenté de près de 30 % entre 1990 et 1999 (source : Insee).
- Entre 1990 et 2003, une extension des constructions des communes littorales vers l'arrière-pays et un début d'étalement de l'urbanisation dans les terres ont été observés : + 10,5 % de permis délivrés sur les communes littorales et + 60 % de permis délivrés en arrière-pays (source : Observatoire du Littoral).



L'atlas des paysages, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire d'Espaces Naturels, inventorie les divers paysages régionaux : <http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/Inventaire/>

Liens avec d'autres problématiques Environnementales

Patrimoine naturel : Les paysages sont indissociables des milieux naturels qui les composent et des fonctions écologiques qu'ils recouvrent. Leur transformation (pour usage agricole ou aménagement urbain) est souvent synonyme de fragmentation des écosystèmes.

Les zones de bocages et de prairies par exemple sont essentielles pour la préservation de la biodiversité.

Les haies abritent de nombreuses espèces animales. Elles offrent un habitat et des réserves de nourriture, en période de reproduction, d'hivernage ou de migration. Et plus qu'un habitat, le maillage des haies, bosquets et vieux arbres remplit des fonctions de corridors biologiques entre différents milieux.

Les paysages jouent donc un rôle majeur dans le maintien de ces corridors écologiques. Il est alors important de reconstituer ou de protéger un réseau maillé d'espaces naturels (milieux remarquables, bois et forêts, bordures de cours d'eau, haies vives bocagères, parcs urbains...). Cela participe au maintien de la biodiversité en établissant des continuités entre différents sites. Mais si les espaces incontournables sont bien identifiés, les espaces de liaisons sont moins bien définis.



En Poitou-charentes, différents types d'habitat présentent un grand intérêt écologique : les zones humides, les bocages, les prairies, les forêts de feuillus ...

La raréfaction des bocages a eu une influence directe par exemple sur les populations de Pie-Grièche écorcheur, qui trouvaient là un milieu pour nicher ou s'alimenter.

<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/tableau-de-bord-14.html>

La faune ainsi protégée par la préservation des haies peut également redevenir utile à l'agriculture (rôle des oiseaux insectivores sur les insectes ravageurs...).

Eaux continentales : Certains paysages jouent également un rôle dans le cycle de l'eau.

- Les haies, en particulier, freinent le ruissellement des eaux et favorisent leur infiltration dans le sol (plantées parallèlement à la pente, elles canalisent l'eau jusqu'à la rivière ; plantées perpendiculairement, elles limitent l'érosion, permettent le rechargement des nappes souterraines, piègent les nitrates).

Les haies modèrent également les effets des épisodes de sécheresse en coupant l'action du vent.

La région Poitou-Charentes souffre d'un déficit chronique de la quantité d'eau en période d'été. Des assecs importants peuvent, pendant une période limitée, modifier certains paysages.

<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/etiage-2004.html>

- De la qualité des zones humides dépend souvent celles des eaux souterraines. De par leur fonction d'épuration naturelle, elles permettent de recharger les nappes en eau de qualité.

La végétation qu'elles abritent limite des substances comme les nitrates.

Les ripisylves prélèvent ainsi entre 20 et 50 kilogrammes d'azote par hectare et par an.

De même, 1 hectare de roseaux absorbe 600 kg de nitrate par an (Source : ifen).

Leur maintien est aussi un atout pour réguler les crues saisonnières : elles absorbent l'eau en période de pluies (donc contribuent à la lutte contre les inondations) et la restituent en période de sécheresse.



Liens avec des enjeux économiques et sociaux

Le paysage est un des éléments structurant d'une stratégie de développement local.

Productions agroalimentaires :

La préservation de la qualité des paysages à laquelle est attachée l'image d'un produit est primordiale en terme de vente.

La promotion d'un produit par l'utilisation de l'image du terroir passe en effet par la reconnaissance de la qualité du territoire. Certains produits de qualité font référence à l'identité paysagère qui leur confère en quelque sorte un label ; ceci est surtout vrai pour les produits d'Appellation d'Origine Contrôlée.

La transformation des paysages peut jouer en défaveur de ce processus.



La promotion du fromage de chèvre « Chabichou » ou celle du « beurre Charentes-Poitou » par exemple, s'appuie sur la valorisation des paysages de bocage et de prairies dans lesquels évoluent les troupeaux. De même la promotion des huîtres « Marennes-Olérons » ou du sel de « L'Ile de Ré » est très dépendante de la qualité du paysage littoral.

Tourisme : Les transformations d'un paysage peuvent influencer les comportements touristiques. Au travers du tourisme rural par exemple, les paysages participent au développement économique du territoire, d'autant plus qu'ils sont bien souvent liés à l'identité culturelle et architecturale des lieux. Leurs modifications progressives peuvent compromettre durablement les efforts de promotion du tourisme comme outil de développement local.



Le tourisme vert est de plus en plus prisé :

1917 km de GR et 968 km de GRP sont proposés aux randonneurs.

Le Comité Régional de la Randonnée Pédestre Poitou-Charentes a recensé, en 2003, près de 6700 licenciés.

Les bateaux-croisières sur la Charente et les « pénichettes » constituent également un moyen très apprécié et original de découverte de la région, surtout par les touristes étrangers.

Un nombre croissant d'exploitations agricoles se tourne aussi vers la fonction d'accueil dans les territoires où la qualité paysagère devient un argument commercial.

Le littoral charentais est à l'évidence un des principaux atouts de la région. Avec ses 364 km de côtes, il offre une variété remarquable de paysages littoraux.



Habitat : Autour des villages ou des agglomérations, les espaces plantés assurent une transition progressive entre espaces bâtis et non bâtis. Bien souvent détruits par les extensions urbaines, ces ceintures vertes peuvent donner lieu aujourd'hui à des projets de reconstitution qui participeraient à l'esthétique urbaine, à la lutte contre la pollution atmosphérique et à l'amélioration du cadre de vie.

En 1999, la population en périphérie d'agglomération s'élevait à près de 220 000 habitants. L'augmentation, depuis 1982 est proche des 23 % (Source Insee).

Bibliographie

ADEME, « *Les éoliennes* », mars 2004.

Agreste

« *L'utilisation du territoire en 2003 – nouvelle série 1992 à 2003* », n° 157, mars 2004.

Agreste

« *L'utilisation du territoire en 1991 et son évolution de 1982 à 1991* », n° 43, mai 1993.

Agreste Primeur, « *100 000 hectares de terres agricoles en moins chaque année...* », n°76, 2000.

BOUBA-OLGA O., CHAUCHEFOIN P., « *Innovation et territoire : une analyse des conflits autour de la ressource en eau* », Colloque « *Les territoires de l'innovation, espaces de conflits* », Bordeaux, novembre 2004.

<http://sceco.univ-poitiers.fr/recherpubli/doctravail/T2004-03.pdf>

Centre de Recherches Sémiotiques et Laboratoire CNRS Géodynamique des milieux naturels et anthropisés, « *Paysages et Valeurs : de la représentation à la simulation* », Colloque, novembre 2005.

Conseil de l'Europe

Convention européenne du paysage, 2000.

http://www.coe.int/T/F/Coopération_culturelle/Environnement/Paysage/

DRE Poitou-Charentes - Cellule statistiques :

- « *L'évolution de la construction neuve depuis 1995* », document interne 2005.
- Données sur la construction neuve de logements en Poitou-Charentes.

<http://sitadel.application.equipement.gouv.fr/SitadelWeb/Sitadel>

Ecologie et Progrès

Dossier : Aménagement de l'espace et environnement

<http://www.ecologie-et-progres.com/30-BOUAL.htm>

Ifen, « *Construction de logements dans les communes littorales en 2004* ».

http://www.ifen.fr/littoral/pages/logements_2004.htm

Ifen, « *L'artificialisation s'étend sur tout le territoire* », Les données de l'environnement, n° 80, janvier-février 2003.

Ifen, « *Ville ou agriculture : dialogue ou monologues ?* », Les données de l'environnement, n° 81, mars 2003.

Ifen, « *Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages* », Les données de l'environnement, n° 101, mars 2005.

Ifen, « *Les indicateurs Tourisme, Environnement, Territoires* », Editions Tec&Doc, 2000.

Ifen,

▪ Les zones humides :

<http://www.ifen.fr/dee2003/zoneshumides/zoneshumides0.htm>

▪ Le drainage des zones humides :

<http://www.ifen.fr/dee2003/zoneshumides/zoneshumides1.htm>

Ifen, « *L'environnement en France* », L'aménagement du territoire, pages 93-113, éditions La Découverte, 2002.

KURTZ J., PUJUGUET M., RAUSCHER J.-B., « *Les politiques agricoles de 1939 à 1958 : d'une culture protégée à une culture dirigée* ».
<http://elias.ens.fr/hss2003/monde-agricole/chronologie/c1939-1958.html>

Le Monde, « *La difficile reconversion des agriculteurs en conservateurs du paysages* », page 12, samedi 9 avril 2005.

Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rural – Bureau de l'aménagement rural, « *Evolution des surfaces aménagées en Poitou-Charentes : 1944 à 2004* ».

Observatoire du littoral,

Indicateur « Construction » : « *Pression de la construction dans les cantons littoraux métropolitains entre 1990 et 2003* », septembre 2004.
<http://www.ifen.fr/littoral/fiches/logements.pdf>

Observatoire du littoral,

Indicateur « Utilisation du territoire » : « *Occupation du sol dans les communes littorales en 2000 et évolution depuis 1990* », août 2005.
<http://www.ifen.fr/littoral/fiches/occupation%20du%20sol.pdf>

Observatoire du littoral,

Indicateur « Agriculture » : « *Pression foncière urbaine sur les espaces ruraux hors zones à urbaniser, dans les cantons littoraux* », septembre 2005.
<http://www.ifen.fr/littoral/fiches/pression%20fonciere.pdf>

Observatoire du littoral,

Indicateur « Construction » : « *Evolution de la construction de logements entre 1990 et 2003 sur le littoral métropolitain (communes littorales et arrière-pays)* », juillet 2004.
<http://www.ifen.fr/littoral/fiches/logements.pdf>

Observatoire du littoral,

Indicateur « Construction » : « *Evolution de la construction de locaux non résidentiels sur le littoral métropolitain entre 1990 et 2003* », janvier 2005.
<http://www.ifen.fr/littoral/fiches/locaux.pdf>

Observatoire du littoral,

Indicateur « Agriculture » : « *Part des exploitations agricoles ayant au moins une activité liée au tourisme ou pratiquant la vente directe dans les cantons littoraux en 2000* », juin 2005.
<http://www.ifen.fr/littoral/fiches/activites%20touristiques.pdf>

Observatoire du littoral,

« *L'irrésistible évolution des paysages littoraux par le camping-caravaning sur parcelles privées* » par F. Poulain, Lettre de liaison n°3, avril 2005.
<http://www.ifen.fr/littoral/lettres/lettre3/>

OREB, « *L'environnement en Bourgogne – Les enjeux* », 1998

POINTEREAU P., « *Les haies : évolution du linéaire en France depuis quarante ans* », Le courrier de l'environnement, n°46, juin 2002.

REDAUD J.L., « *Reconquérir les zones humides : de nouveaux outils pour de nouveaux enjeux* »,
Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°26, décembre 1995.
<http://www.inra.fr/dpenv/redeac26.htm>

Région Poitou-Charentes, Conférence participative sur le thème des Paysages, novembre 2004.

RTE, « *Chiffres clés 2004 – RTE en Poitou-Charentes* ».